

Intercéréales et SNCF Réseau s'engagent pour pérenniser le transport ferroviaire de céréales

A l'occasion du Salon de l'Agriculture, la filière céréalière française et le gestionnaire du réseau ferroviaire ont signé aujourd'hui une convention de partenariat de 5 ans visant à pérenniser puis accroître la part du fret ferroviaire dans le transport de céréales. Grâce à cette coopération étroite, les deux partenaires s'attachent à renforcer la compétitivité et la performance du transport ferroviaire de céréales. Ils contribueront ainsi activement au respect des objectifs nationaux de décarbonation.

Le coût du transport et l'efficacité de la chaîne logistique sont des éléments clés pour la compétitivité des céréales françaises. La filière céréalière est un important utilisateur de fret ferroviaire, qui permet notamment de massifier les flux vers les grands ports maritimes, les industriels et les clients intra-européens. Le transport ferroviaire revêt un enjeu majeur pour la filière : c'est un levier de compétitivité pour les flux d'exportation et un atout pour les approvisionnements des industriels de transformation.

Intercéréales, qui représente les acteurs de la filière céréalière, est engagée pour développer l'usage du transport ferroviaire de céréales et produits céréaliers. De son côté, SNCF Réseau, en tant que gestionnaire d'infrastructure, accompagne ses clients chargeurs dans la pérennisation et le développement du fret ferroviaire.

Afin de renforcer cette coopération, Intercéréales et SNCF Réseau s'engagent pour la première fois dans une convention de partenariat qui vise à :

- **Partager les informations sur les infrastructures** céréalières et ferroviaires, ainsi que les investissements envisagés. Cette meilleure connaissance réciproque du patrimoine permettra de mettre en cohérence les stratégies des opérateurs et leurs projets d'investissements.
- **Partager les informations liées à l'exploitation.** La mise en commun des spécificités techniques et commerciales des infrastructures comme du trafic permettra de gagner en fluidité lors des futures opérations.
- **Développer des indicateurs partagés**, comme les taux de réalisation et de remplissage des trains, afin d'assurer un pilotage de plus en plus efficient.

« Je me réjouis des engagements pris par SNCF Réseau et Intercéréales en faveur du développement d'une logistique durable et performante à l'échelle du secteur céréalier, à travers le recours accru au transport ferroviaire. Avec ce type d'initiative, nous œuvrons autant pour la décarbonation du secteur agricole que pour sa compétitivité », déclare Matthieu Chabanel, Président-directeur général SNCF Réseau

« Toute la filière céréalière s'est engagée dans une feuille de route de décarbonation, dans laquelle le transport ferroviaire est un élément clé pour atteindre nos objectifs. Nous sommes déjà l'un des principaux utilisateurs du fret ferroviaire en France et sommes convaincus de la nécessité d'aller encore plus loin. Ce partenariat nous permettra de partager des informations essentielles à la planification et à la montée en puissance du fret ferroviaire dans notre chaîne logistique », explique Benoît Piétrement, Président d'Intercéréales.

Quelques chiffres :

- Une récolte annuelle d'environ 60 millions de tonnes de céréales, dans plus de 211 000 exploitations réparties partout en France
- 17 % des céréales sont transportées par voie ferroviaire en France (en % de tonnes-km) – Source SDES
- 2 milliards de tonnes-kilomètres en 2022 (soit 7 millions de tonnes transportées sur une distance moyenne de 300 km)
- Un train = 45 camions de céréales en moyenne
- Un train engendre un rejet de CO₂ 9 fois moins important à la tonne que le transport routier – Source 4F
- Programme Ulysse Fret : 700 millions d'euros d'investissements en 10 ans sur les lignes capillaires fret auxquelles sont raccordés un grand nombre d'entreprises de la filière céréalière. Les investissements engagés par SNCF Réseau sur ces lignes ont atteint 70 M€ en 2024 contre 30 M€ en 2021.

Contact presse SNCF Réseau : Ladislav Dor – 06 14 43 04 33 - ladislav.dor@reseau.sncf.fr

A propos de SNCF Réseau - Pour répondre aux besoins croissants de mobilité et développer le mode ferroviaire au service de la transition écologique, SNCF Réseau développe l'offre de services pour le fret et le marché voyageurs sur les 28 000 kilomètres de lignes dont il assure l'entretien, la modernisation et la sécurité. Gestionnaire du réseau, il commercialise et garantit l'accès neutre et équitable à l'infrastructure. Partenaire des pouvoirs publics, des territoires et des entreprises ferroviaires, SNCF Réseau a pour priorité la satisfaction de ses clients.

Société anonyme du groupe SNCF, l'entreprise compte plus de 50 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de près de 7,6 milliards d'euros en 2023.

Contacts presse Intercéréales : Mathilde Toulet – 06 58 51 78 02 – mtoulet@intercereales.com

A propos d'Intercéréales - Intercéréales est l'interprofession représentative de la filière céréalières. Créée à l'initiative des organisations professionnelles du secteur céréalier, elle réunit tous les acteurs économiques de la filière : la production, la collecte / commercialisation et les acteurs de la première transformation. C'est un lieu d'échange entre ces organisations qui œuvrent ensemble à développer les filières céréalières sur le territoire mais aussi pour valoriser le savoir-faire et la qualité des productions en France et à l'international.

La filière céréalière française compte 540 000 emplois, 211 000 exploitations agricoles et 1 500 entreprises de commerce et de transformation.